

Circulaire

Générale

colonial

Circulaire n° 09-174-1911 14/01/1911

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
14 janvier 1911

Numéro JO
n° 174 du 01/05/1911

Date du numéro
1 mai 1911

TEXTE INTÉGRAL

J'ai l'honneur de vous transmettre une ampliation de mon arrêté, en date du 11 janvier courant, qui modifie l'article 2 de l'arrêté du 17 avril 1908, en ce qui concerne les dates extrêmes de présentation et de transmission des demandes d'admission à l'examen professionnel, en vue du classement des sous-ingénieurs et contrôleurs pour la nomination directe au grade d'ingénieur ordinaire des Mines. Vous voudrez bien tenir compte de cette modification lors du prochain examen. J'adresse également ampliation de cet arrêté aux ingénieurs des Mines.

Le Ministre des Travaux publics, des Postes et des Télégraphes, L. PUECH.